

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 28 juin 2013

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 133 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Olivier AGULLO - Zaven ALEXANIAN - Christian AMIRATY - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Jean-Louis BONAN - Sylvia BONIFAY - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Joëlle BOULAY - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Vincent BURRONI - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Suzanne CENTINO - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Nicole DESMATS - Eric DIARD - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - Gérard FERREOL - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - Magali GARDE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Martine GOELZER - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Gérard GUISSANI - Robert HABRANT - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Michel LO IACONO - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Guillaume MACHERAS DE MONTILLET - Christophe MADROLLE - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Myriam MALLIA - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Jean-Louis MOULINS - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Marie-José PEREZ - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Gérard SBRAGIA - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Paul SORGE - Bernard SUSINI - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Lachraf TIMEZOUIKHT - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Michel AMBROSINO représenté par Christian MAYADOUX - Sylvie ANDRIEUX représentée par Jean-Pierre RAVOUX - Jean-luc BENNAHMIAI représenté par Lachraf TIMEZOUIKHT - Gérard BISMUTH représenté par Marie-Madeleine PANCHETTI - Xavier CACHARD représenté par Jean-Marc BENZI - Jean-François DENIS représenté par Jean BRUNEL - Eric DI MECO représenté par Albert LAPEYRE - François FRANCESCHI représenté par Christophe MASSE - France GAMERRE représentée par Eugène CASELLI - Bruno GILLES représenté par Martine VASSAL - Haouaria HADJ CHICK représentée par Joël DUTTO - Laurence JOUANDON représentée par Guy PONTOUS - Mourad KAHOUK représenté par Myriam SALAH-EDDINE - Patrick MAGRO représenté par André MOLINO - Bernard MOREL représenté par François-Noël BERNARDI - Renaud MUSELIER représenté par Laure-Agnès CARADEC - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Frédéric OUNANIAN représenté par Michel ILLAC - Gilles PAGLIUCA représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Gerard PEPE représenté par Marie-Thérèse CARDONA - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Jean-Pierre REPIQUET représenté par Antoine LORENZI - Philippe SAN MARCO représenté par Tahar RAHMANI.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Roland BLUM.

Signé le 28 Juin 2013  
Reçu au Contrôle de légalité le 01 juillet 2013

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

#### **REX 002-478/13/CC**

### **■ Attribution d'une subvention à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille**

#### **DAS 13/9963/CC**

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Le département Architecture Ville et Territoires de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille organise à l'été 2013 un workshop international « Rencontres [AVEC] le territoire ». Cet atelier se tiendra dans le cadre du programme CAMPUS de Marseille Provence 2013 Capitale européenne de la culture.

Le principe de ces « Rencontres [AVEC] le territoire » est de partager et de questionner les connaissances exploratoires du territoire métropolitain de Marseille Provence constituées depuis 2010 et qui ont donné lieu au projet de l'Atlas métropolitain.

Un ouvrage, édité à la fin de l'année 2013 réunira l'Atlas métropolitain, les travaux et les expériences du workshop, ainsi que les contributions des intervenants invités.

La Communauté Urbaine souhaite à la fois :

- s'associer aux « Rencontres [avec] le Territoire » en participant aux journées de travail organisées, à la présentation finale des travaux et en contribuant aux actes publiés de ces rencontres,
- soutenir l'édition de l'Atlas métropolitain engagé depuis plusieurs années par les étudiants du département Architecture, Ville et territoire de l'ENSAM et qui sera intégré dans l'ouvrage global faisant suite au workshop 2013.

Pour cela, la Communauté Urbaine a prévu d'attribuer une subvention de 10 000 euros au titre du financement des différentes actions énoncées ci-dessus.

Le budget des rencontres est de 79 170 euros financé par l'ENSAM sur ses fonds propres pour 41 170 euros, par des subventions pour le solde :

- Ministère de la Culture 15 000 euros,
- Marseille Provence Métropole 10 000 euros,
- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur 8 000 euros,
- Apport en co-production de Marseille Provence 2013 pour 5 000 euros.

Une convention relative aux modalités de versement de la participation de Marseille Provence Métropole est soumise à l'approbation du Bureau de Communauté.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

#### **Le Conseil de Communauté,**

#### **Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

#### **Sur le rapport du Président,**

#### **Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Signé le 28 Juin 2013**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 01 juillet 2013**

**Considérant**

- L'intérêt du travail universitaire mené pour la connaissance du territoire métropolitain de Marseille Provence par le Département Architecture Ville et Territoire de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille ;
- L'insertion de ce projet dans le programme CAMPUS de Marseille Provence 2013 Capitale Européenne de la Culture ;
- L'utilité de la publication de l'atlas métropolitain et des résultats du travail mené.

**Après en avoir délibéré :**

**Décide**

**Article 1 :**

Est attribuée une subvention de 10 000 euros à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille pour les « Rencontres [AVEC] le territoire » organisées en 2013.

**Article 2 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2013 de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole : Sous-Politique A330 – Nature 6743 – Fonction 020.

Pour Visa,  
Le Vice-Président Délégué  
Aux Relations internationales

Pour Présentation,  
Le Président Délégué de la Commission  
Relations extérieures

Jean-Pierre BERTRAND

François FRANCESCHI

Certifié Conforme,  
Le Président de la Communauté Urbaine  
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI